

Assemblée permanente du 8 juin 2026

- Relevé des décisions -

- Le précédent CR est approuvé.
- L'association fera une communication rectificative concernant la soirée du 30 mai, afin de préciser que la soirée n'était pas ciblée en propre par les gazs qui ont envahi la totalité du quartier. Pierre en coordonne la rédaction avec Jeff, Reda et Georges.
- La date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale seront affichés par Jeanne dans le café.
- La commission bar se charge de recontacter l'association FMR pour l'organisation d'une journée de formation à destination des bénévoles en octobre.
- Reda rejoint l'organisation du Z'bulle
- Reda et Pierre bossent en vue d'une présentation à l'AP des projets possibles pour l'appartement.
- Pierre Hervé et Gaël forment un groupe de travail pour évoquer un projet d'interventions théâtrales en extérieur dans le quartier bicentenaire.

- Tour des actualités -

Commission bar : 5 nouveaux bénévoles formés, contacts pris avec deux autres. Le créneau d'ouverture pris en charge par Piel avec les coincheurs le lundi de 15h à 17h30 a besoin d'être stabilisé. Piel va faire le point avec eux. Il est question que les coincheurs ouvrent aussi le vendredi mais ça reste à clarifier.

Scènes précaires : Il est prévu une représentation aux moyens du bord fin août. Des pourparlers sont en cours avec l'asso le fil de la rivière, dans le quartier du même nom pour un autre spectacle hors les murs. L'atelier s'est également proposé pour participer à la télévision d'un jour de la vie plus belle. Rien n'est encore décidé. Deux petits clips vidéos ont été réalisés pour l'occasion.

Gestion des conflits : Enfin un debrief du rdv avec Malouin. Héloïse ne souhaite finalement pas de médiation avec Jeanne, qui de son côté avait prévu quoi qu'il arrive de quitter complètement l'association à l'issue de la passation avec les prochains représentants légaux.

Prog/com: rien de particulier à signaler.

Finances: Côté DRAC le résultat est tombé pour le dossier "culture et handicap" : 3000€, soit le même montant que l'an dernier. On reste en attente concernant le dossier "promotion du livre" et les autres financeurs. [NB: depuis la réunion sont tombés les résultats du FDVA: 2000€ (-500 par rapport à 2025), et de la ville: 2000€ pour le fonctionnement, 1000 pour le dossier handicap, 1000 pour le dossier QPV (-200€ au total par rapport à l'an dernier.)]

- Compte rendu de séance -

11 présents

Animation : Gaël.

Distribution de la parole : Piel

Compte-rendu : Jeanne

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR.

➤ **Le CR est approuvé à l'unanimité.**

RETOUR SUR LE COMMUNIQUÉ SUR LA FÊTE DU JARDIN

Les représentants légaux ont publié sur instagram et facebook un communiqué au sujet de la soirée du samedi 30 mai, interrompue par les gaz lacrymogènes. Jeanne qui n'était pas présente a participé à la rédaction et validé le texte, impulsé par Pierre.

Le point est mis à l'ordre du jour par un bénévole considère avoir vécu quelque chose de différent de ce qui est raconté : la formule laisse entendre que les tirs de lacrymo ciblaient spécifiquement la soirée. Alors que les tirs ont manifestement eu lieu sur la grand rue, où semble-t-il un départ de feu était en cours. (Intervention des pompiers). Des gens qui fuyaient les fumées sont arrivés jusqu'au Remue-Méninges, et les fumées ont envahi le quartier à cause du vent.

Jeanne a souhaité préciser qu'à ses yeux ces éléments ne changeaient que peu de choses sur le fond: les policiers qui font usage de grenades lacrymogènes sont censés en user en dernier recours, et après sommations afin de permettre à la foule de se disperser; les personnes présentes sur la terrasse n'ont aucunement fait l'objet d'une telle sommation, et le fait que le vent les ait exposés aux gaz n'exonère pas la responsabilité des policiers, mais aggrave plutôt le tableau en témoignant de leur absence de maîtrise. Jeanne rappelle également que ces armes seraient interdites par la convention de Genève sur un théâtre de guerre et affirme que leur utilisation contre des populations civiles est en soi condamnable à ses yeux.

Pierre insiste par ailleurs sur le fait que c'est tout le pâté de maison qui a été englouti dans la fumée, et que le caractère non ciblé du gazage est donc patent.

Quoi qu'il en soit, un consensus se dégage pour dire que le principe de faire un communiqué était bon mais qu'il aurait dû être plus précis et quant à ce qui s'est passé et ne pas donner l'impression que la soirée elle-même avait été ciblée.

Certains auraient souhaité que le communiqué insiste plus sur le fait que l'accueil des mineurs a été un beau moment de solidarité.

La situation pose une question générale, qui est celle des habitudes à prendre pour ce type de communication, et des concertations à avoir systématiquement en amont, pour à la fois valider la communication et apprécier l'urgence et l'opportunité.

Concernant les questions plus spécifiques, il convient de savoir si on fait une communication rectificative.

Vote sur le principe d'une communication rectificative:

Pour : 4 Contre : 2 Abstentions : 2 (3 absents)

- **Une communication sera donc faite. Les 4 personnes qui ont voté pour voient avec Pierre pour la rédaction.**

PRÉPARATION DE L'AG

Piel est en train de mettre à jour le relevé des adhésions, c'est presque terminé.

NB: il est rappelé que la clause selon laquelle sont admis au vote en AG les personnes à jour de leurs cotisations depuis plus de 15 jours n'est pas encore adoptée et qu'elle ne s'applique donc pas.

- **Jeanne, qui avait dit qu'elle le ferait, a oublié d'imprimer la convocation, et l'ordre du jour pour les laisser au café. Ce sera fait.**

L'ordre du jour ne soulève pas de questions particulières. Hervé précise en avoir adressé en réponse à la convocation.

FORMATION FMR POUR LES BÉNÉVOLES BAR

Piel et Jeanne sont allés voir l'asso FMR, association de réduction des risques en milieu festif pour parler des ressources qu'ils pourraient avoir à nous partager. Il en est sorti le projet d'une formation en octobre à destination des bénévoles bar, dans les locaux du Remue-Méninges, à l'issue de laquelle ils pourraient nous proposer des supports de prévention, affiches, flyers. Ils connaissent le Remue et étaient très partants.

Ils sont assez ouverts concernant le financement, l'idée étant de faire selon nos moyens.

Par ailleurs, ils sont en lien via le Carud avec des artistes, ce qui pourrait donner lieu à une exposition au RM.

- **La commission bar les recontacte courant de l'été pour fixer les choses.**

Z'BULLE

Julie a contacté Jeanne pour demander de l'aide pour le Z'bulle 2026. Celle-ci ayant pour projet de quitter l'association prochainement, n'a pas pu répondre favorablement, et transfère la demande à l'AP.

Pierre a fait état du travail amorcé, principalement un défrichage des acteurs possibles à contacter. Ainsi qu'une concertation sur la date. Faire quelque chose dans le cadre de la fête du livre avait été envisagé un temps, mais cela a été plutôt déconseillé, finalement la date envisagée est fin octobre.

- **Reda se dit disponible. Pierre lui transférera les infos.**

APPARTEMENT

Georges estime que la location de l'appartement ne se justifie pas. Il invoque les déficits des années précédentes et de 2025. Il estime qu'il y a une urgence à se défaire de l'appartement, et selon lui le bail ne peut être dénoncé qu'à échéance, avec un préavis de six mois. Il affirme qu'une telle démarche aurait pour conséquence importante de faire revenir des bénévoles inquiets de la façon dont le Remue-Méninges gère ses finances.

Une première rectification factuelle a été apportée: il y a bien un préavis de six mois, mais le locataire, contrairement au propriétaire, peut résilier à tout moment.

Cela fait 7 mois que les petits débrouillards sont partis et qu'il n'y a donc plus de contributions tierces aux frais de l'appartement. Pour autant, il ne semble pas qu'il y ait d'urgence à s'en séparer dans la mesure où sous réserve d'une catastrophe toujours possible, nous pouvons dire avec une bonne confiance que nous devrions terminer l'année 2026 à l'équilibre ou en excédent.

Par ailleurs, les bureaux ne sont pas exactement inutilisés: les représentants légaux y passent plus de temps que dans le café, il est utilisé pour la cuisine, les permanences de l'ENIPSE, diverses réunions, répétitions d'artistes ou préparations de spectacles etc.

En outre, au-delà des services qu'il rend actuellement, l'appartement reste, selon plusieurs des personnes présentes, un outil disponible pour des projets futurs, et un appui au développement de l'association. Si on le perdait, on perdrait du même coup la possibilité, par exemple de disposer de locaux pour servir de bureaux à d'éventuels services civiques ou salariés, d'héberger à nouveau des associations partenaires ou des projets de résidence artistique pour lesquels il pourrait servir d'atelier etc. Certains de ces projets pourraient être source de financements. Il y aurait selon eux, en résiliant le bail un risque de rétrécir les capacités d'actions de l'association: on pourrait se rendre compte après coup que l'appartement aurait pu répondre à des besoins qui pour le moment ne se font pas immédiatement sentir.

Il a été demandé à Georges, s'il disposait d'une estimation du nombre d'adhérents dont il escomptait le retour si on se séparait de l'appartement, ce qu'il a indiqué ne pas être en mesure de fournir. Plus généralement, certaines remarques de forme lui ont été adressées concernant le point, ainsi que des remarques en termes de temporalité: puisque son intervention arrive en fin de mandat des représentants légaux, au terme d'une année épuisante pour beaucoup de gens, et au cours de laquelle il a été difficile de prioriser l'appartement parce que de nombreux chantiers s'imposaient avant cela.

Au fil de la discussion il est avancé par certains que le choix d'un fonctionnement uniquement bénévole, s'il tient vaille que vaille pour l'instant, reste de l'ordre de l'expérimentation et qu'il n'est pas certain qu'à terme l'association ne revienne pas dessus, rendant nécessaire un bureau. S'il y a consensus concernant le fait qu' l'association n'a actuellement pas l'assise financière pour embaucher un salarié sans aide, en revanche les avis divergent concernant l'hypothèse d'un contrat aidé à temps partiel.

Il y a cependant un consensus pour dire qu'il y a un horizon et des échéances à se donner pour retrouver de l'activité dans l'appartement, sans quoi il serait en effet trop coûteux par rapport aux services qu'il rend. Certains soulignent le problème qu'il y aurait à adopter une démarche qui consisterait à se débarrasser de l'appartement par principe et à réfléchir après. Résilier le bail impliquerait donc a minima une réflexion et des garanties préalables sur des solutions de remplacement pour les usages actuels de l'appartement.

Georges estime que les questions financières devraient être abordées au sein de l'association avec une méthode collective, et dans une perspective d'éducation populaire. Ce qui, selon lui, devrait aller de pair avec l'apprentissage et la promotion d'une gestion basée sur l'économie et la finalité de mettre chaque année quelques milliers d'euros de côté. Il indique que c'était selon lui le cas par le passé.

Sur ce dernier point, il lui est objecté que ça n'a jamais été le cas. Il y avait bien quelques milliers d'euros mis de côté chaque année, mais cet argent n'était pas pour autant disponible: dans le contexte du bail rue Désiré Claude, il s'agissait de l'argent des loyers, que le Remue-Méninges avait fait le choix de ne pas payer, et qu'il était légalement tenu réserver. Cela ne correspondait pas à un excédent et n'était d'ailleurs pas incompatible avec le fait de présenter un bilan annuel en déficit. Il n'a été possible de disposer de cet argent que parce que, dans un contexte de conflit de successions entre propriétaires, ceux-ci ont cherché à obtenir notre départ et on offert à cette fin les loyers dûs depuis des années.

Il est finalement proposé de créer un groupe de travail pour plancher sur la question. Mais Georges n'accepte d'en faire partie que si ce groupe prend pour point de départ l'hypothèse que l'association résilie le bail. Reda souhaite quant à lui travailler sur les projets auxquels l'appartement pourrait servir et refuse de se joindre au groupe sur les bases voulues par Georges. Il est envisagé de constituer deux groupes qui travailleraient en parallèle, avant de présenter leurs propositions respectives en AP. Mais cette idée n'est pas retenue.

➤ **Reda et Pierre bossent ensemble sur les projets pour l'appartement.**

Incidentement, il est question de la porte d'entrée, toujours pas réparée et qui n'a donc plus qu'un seul point de serrure, ce qui peut poser des problèmes d'assurance. Certains s'étonnent que la question n'ait pas été vue avec l'assurance. Les représentants légaux sont fatigués.

➤ **Jeff regardera ce qu'il peut faire pour remplacer la serrure.**

PROJET DES SCÈNES PRÉCAIRES

Il y a à Saint-Etienne, vers la station bicentenaire une sorte de globe qui sort de terre, Hervé souhaiterait l'année prochaine, s'en servir comme scène pour faire des spectacles et il demande l'avis de l'AP sur ce projet. Il propose que cela soit une action récurrente, une fois tous les trimestres par exemple. Il pense que certains publics viendraient plus facilement pour une pratique en extérieur qu'au café.

Pierre propose d'étoffer le projet, notamment en y associant le bar ambulante. A noter qu'un tel projet pourrait éventuellement être financé via des subventions.

Hervé ne se sent cependant pas de prendre tous ces aspects en charge, et il n'est pas certain que donner trop d'ampleur à l'événement soit compatible avec l'aspect récurrent auquel il tient.

Pierre avance que si on vient dans le quartier de façon récurrente il faudrait que cette présence régulière ait un sens, et qu'il pourrait pour cela être important de trouver des relais dans le quartier et des partenariats.

➤ **Un groupe de travail est formé pour discuter du projet avec Pierre, Hervé, Gaël.**